
Pour une meilleure reconnaissance de la diversité de l'agriculture par les institutions : exemple du massif vosgien

Denis Malavieille

La diversité de l'agriculture n'est pas une nouveauté. Au siècle dernier, les exploitations essentiellement orientées vers la polyculture-élevage présentaient de multiples spécificités régionales. Par ailleurs, la population agricole était très hiérarchisée, avec de nombreux groupes sociaux allant du journalier au grand propriétaire terrien (Juillard *et al.*, 1976). Si la situation actuelle est totalement différente, force est de constater que l'agriculture présente toujours une grande hétérogénéité. Pourtant, cette diversité a été occultée pendant les trente glorieuses. Elle était considérée par les pouvoirs publics et les organismes agricoles comme une entrave à la modernisation et à la professionnalisation. Depuis le début des années 1980, cette perception s'est inversée (Colson, 1986). La multiplicité des situations n'apparaît plus comme un handicap, mais comme un atout qui traduirait une moindre fragilité et une plus grande capacité d'adaptation. Une telle évolution s'inscrit certes dans un contexte différent caractérisé, entre autres, par une abondance des principales productions agricoles et l'émergence de nouvelles demandes de la société (Pisani, 1994). Mais la persistance de cette hétérogénéité est aussi l'une des raisons d'un tel revirement. Ne doit-on pas considérer la diversité de l'agriculture comme l'expression des adaptations que mettent en œuvre des individus, des ménages, des populations, dans des environnements complexes et différenciés ? C'est cette hypothèse que nous retenons. Connaître et comprendre la diversité est alors un enjeu fort qui éclaire sur les futurs possibles, la reproductibilité des différentes formes d'agriculture, et constitue un préalable à toute politique.

Si l'hétérogénéité de l'agriculture est admise, elle n'est pas nécessairement reconnue par les organismes de ce secteur et intégrée dans les politiques qu'ils mettent en œuvre. Ainsi, les aides à l'investissement proposées dans le cadre du Plan d'Amélioration Matérielle sont réservées aux agriculteurs à titre principal (encadré 1). Aussi nous sommes-nous demandé comment cette diversité était prise en compte par les institutions.

Le travail conduit en 1995 dans le massif des Vosges (Malavieille *et al.*, 1995) a été l'occasion d'essayer de répondre à ces interrogations. Commandité par la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), il s'inscrivait dans le cadre d'une double préoccupation : maintenir l'agriculture et les espaces ouverts dans un massif dont plus de 60 % de la superficie est forestière.

La démarche retenue s'est traduite par des investigations à l'échelle du massif et des analyses plus fines sur deux vallées : Le Thillot et Munster (encadré 2). Dans chaque site, nous avons cherché à recenser et caractériser l'ensemble des ménages pratiquant une activité agricole. Puis, trente à quarante ménages, représentatifs de la diversité des exploitations et des combinaisons professionnelles, ont été enquêtés (encadré 3). Nous avons conservé les définitions statistiques de l'exploitation et du ménage (encadré 1) et conduit les investigations selon « l'approche globale de l'exploitation » (Bonneviale *et al.*, 1989).

Nous abordons dans le texte qui suit les principaux résultats obtenus dans les vallées. Après avoir

Denis Malavieille
Cemagref
Domaine Universitaire
2 rue de la Papeterie
BP 76
38402 Saint-Martin
d'Hères

Encadré 1

Quelques définitions

L'une des principales conditions pour accéder à la plupart des aides ou mesures agricoles est d'être *agriculteur à titre principal*. Légalement, cela signifie que la personne passe au moins 50 % de son temps de travail sur l'exploitation et en retire au moins 50 % de son revenu. La définition retenue dans le texte est différente. En effet les statistiques sur le massif vosgien et les travaux dans les vallées montrent clairement une population pour laquelle l'agriculture est une activité secondaire en temps et certainement en revenu. Les personnes se distinguant de cette population ont été qualifiées d'agriculteurs à titre principal.

La définition statistique de l'*exploitation*, proposée par le Service Central des Enquêtes et Études Statistiques, sert de base au Recensement Général de l'Agriculture.

L'exploitation doit répondre simultanément à quatre conditions :

- produire des produits agricoles ;
- atteindre ou dépasser une certaine dimension : au minimum, un hectare de Surface Agricole Utilisée (SAU) ou avoir au moins un certain nombre d'animaux (une vache ou six brebis...) ;
- être soumise à une gestion indépendante ;
- être localisée en un certain lieu.

« Une prairie fournit un produit agricole si elle est fauchée ou si elle est pâturée. L'existence de pâturages de plus d'un hectare destinés à des chevaux de selle suffit donc à définir une exploitation » (extrait du document d'instructions aux enquêteurs du RGA, 1988).

La définition du *ménage* est celle proposée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), à savoir les personnes qui vivent dans un même logement.

Encadré 2

Les vallées du Thillot et de Munster

Les vallées du Thillot et Munster sont situées respectivement sur le versant lorrain et le versant alsacien du massif vosgien. Elles ont été choisies car elles présentent des contextes socio-économiques contrastés. En effet, ces vallées industrielles se différencient par leur histoire, leur culture, mais aussi par le tourisme qui s'est fortement développé ces dernières années à Munster.



présenté la diversité des ménages exerçant des activités « agricoles » de Munster et du Thillot, nous précisons les évolutions marquantes des grands types d'agriculture. Dans la dernière partie, nous analyserons l'insertion des différents groupes d'exploitants agricoles dans les procédures et actions de développement.

Des attentes différentes vis-à-vis de l'agriculture

L'importance en temps ou en revenu de l'activité agricole est un critère majeur dans l'attribution des aides. Cette importance reflète en partie les attentes des ménages vis-à-vis de leur exploitation et constitue un premier niveau d'analyse de la diversité. Trois grands groupes peuvent ainsi être distingués.

■ L'agriculture sans finalité marchande

La moitié des exploitations recensées dans la vallée de Munster et presque 60 % de celles du Thillot ne s'inscrivent pas dans des logiques commerciales. Ces exploitations, de très petite dimension, correspondent à deux types de perception de l'agriculture.

L'activité agricole, pour certains ménages, permet d'entretenir, de préserver un patrimoine. Ce sont des ménages d'ouvriers, d'employés, qui ont repris la petite exploitation que géraient leurs parents, eux-mêmes double-actifs. L'exploitation comprend quelques hectares de pâture, deux à trois vaches ou une dizaine de moutons. Les produits sont le plus souvent autoconsommés et la logique de production, si elle est parfois présente, apparaît secondaire. Les animaux entretiennent les terres. Les retraités, le plus souvent anciens ouvriers-paysans, ont des exploitations similaires. L'activité agricole répond aux mêmes finalités. Mais elle peut, elle aussi, constituer une occupation. Ce faisant, les attentes de certains retraités se rapprochent de celles des ménages pour qui l'agriculture est un loisir.

En effet, le loisir est la deuxième grande finalité de ce groupe. L'activité agricole se compose souvent d'un petit cheptel équin pâturant quelques hectares. Les ménages sont essentiellement actifs et se différencient du type précédent. Les professions d'encadrement ou libérales sont majoritaires. La finalité assignée au petit cheptel est clairement une fonction de loisir ou de création d'un cadre de vie. Les enquêtes révèlent d'ailleurs que, dans certains cas, cette activité est relativement onéreuse : plus de 10 000 F/an.

300 à 500 hectares selon les vallées, soit 10 à 20 % de la SAU, sont entretenus par l'agriculture non marchande. Son rôle de gestion de l'espace est donc loin d'être négligeable d'autant plus que les terrains sont situés à proximité des habitations.

■ *L'agriculture de complément de revenu*

D'autres ménages recherchent un complément de revenu à travers l'activité agricole. Cette logique peut aller de pair avec le souhait de préserver un patrimoine. Les cheptels regroupent de cinq à une dizaine de vaches laitières ou une quarantaine de brebis. Les superficies portent sur une vingtaine d'hectares. L'exploitation a donc une dimension trois à cinq fois plus grande que lorsque les finalités ne sont pas marchandes. De plus, des investissements récents ont été réalisés sur les bâtiments et le matériel.

Si les double-actifs ouvriers ou employés, gérant un cheptel bovin ou ovin, sont majoritaires dans ce groupe, d'autres ménages se distinguent selon

— Encadré 3 —

Démarche suivie dans les deux vallées

Après un rapide cadrage statistique et bibliographique de chacun des sites, un recensement de l'ensemble des ménages ayant une activité agricole a été entrepris. Une première liste a été établie à partir d'informations existantes : bénéficiaires d'aides ou de primes, fichiers d'agriculteurs détenus par le conseil général des Vosges et le parc des Ballons des Vosges. Puis, avec l'aide de personnes ressources, nous avons complété et validé ces informations. Chaque ménage recensé a été caractérisé par sa composition, les activités professionnelles de ses membres, les grandes caractéristiques de l'outil de production agricole. Une première typologie portant sur l'importance de l'activité agricole et les combinaisons professionnelles au sein des ménages a été élaborée, en intégrant certains résultats obtenus lors des investigations à l'échelle du massif. Trente à quarante ménages ont ensuite été enquêtés dans chaque vallée. Ils ont été choisis pour être représentatifs des groupes et illustrer différents stades de développement : en phase d'installation, en « vitesse de croisière », confrontés à des problèmes de succession. Au cours des entretiens, les points abordés ont porté plus particulièrement sur l'histoire du ménage, les combinaisons d'activités professionnelles, le fonctionnement de l'exploitation. Puis une typologie définitive a été réalisée en synthétisant l'ensemble des informations. Cette typologie, présentée dans l'article, reflète les attentes des ménages vis-à-vis de l'exploitation et l'origine du patrimoine agricole.

les vallées. Au Thillot, des productions plus originales ont été développées : petits fruits, apiculture, élevage de gibier, de chevaux... Les produits sont commercialisés, confortant ainsi les autres ressources professionnelles. Mais l'activité agricole est secondaire en temps et en revenu. A Munster, quelques restaurateurs conduisent une petite exploitation. Ils se démarquent des fermiers-aubergistes de la vallée par une exploitation de dimension nettement plus faible, et des orientations plus diversifiées. L'exploitation apporte un complément de revenu, mais elle est aussi, et surtout, un support promotionnel à l'activité de restauration.

■ *L'agriculture, activité professionnelle à part entière*

Le troisième et dernier groupe réunit des ménages où l'agriculture est l'activité principale d'au moins un des membres, l'homme dans les couples. L'agriculture apporte un revenu indispensable à la famille, même si d'autres ressources professionnelles peuvent exister.

Dans chaque vallée, quelques ménages que nous avons qualifiés de « petits agriculteurs » sont présents. Ils sont constitués de célibataires vivant éventuellement avec leurs parents. L'agriculture est la seule activité professionnelle. Pourtant, le cheptel est de dimension restreinte : moins d'une dizaine de vaches laitières ou une quinzaine de vaches allaitantes.

Néanmoins, la plupart des agriculteurs à titre principal ont un outil de production plus conséquent. Des distinctions importantes apparaissent entre les vallées.

La vallée de Munster a conservé la production laitière. Les producteurs laitiers sont, sauf exception, des producteurs de fromage (encadré 4). Même si les troupeaux sont restreints, une quinzaine ou une vingtaine de vaches, la transformation fromagère nécessite la présence d'au moins deux personnes. La valorisation du lait, de l'ordre de trois fois le prix d'achat des laiteries, est suffisamment rémunératrice pour faire vivre une famille. Les ménages sont des couples, dont les deux conjoints travaillent sur l'exploitation.

Les fermiers-aubergistes combinent la production de Munster à une activité de restauration. La main-d'œuvre nécessaire est alors importante et presque la moitié des fermes-auberges sont des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun associant les parents aux enfants. Là aussi, le travail extérieur à la ferme-auberge est exceptionnel.

Dans la vallée du Thillot, les exploitations sont beaucoup plus hétérogènes. Les agriculteurs, éle-

veurs de bovins viande, de bovins lait, d'ovins, ont des cheptels de dimension modeste : une vingtaine de vaches laitières, une trentaine de vaches allaitantes, une centaine de brebis. La plupart des producteurs laitiers livrent à la laiterie. La dimension de l'outil de production est souvent insuffisante pour faire vivre un couple. L'activité extérieure à l'exploitation du conjoint est une situation fréquente. De même, quelques jeunes exploitants ont une activité secondaire dans les métiers du ski ou de l'artisanat.

Dans les deux vallées se sont développées des productions originales par rapport aux habitudes locales : caprins, petits fruits, plantes médicinales... Au Thillot, les systèmes qui se sont constitués autour de ces productions, intègrent tous des activités de transformation, de commercialisation directe, et touristique. Les ménages concernés ont des revenus professionnels qui proviennent uniquement d'activités agricoles et para-agricoles¹. Par contre, sur le versant alsacien, la plupart de ces ménages ont des revenus professionnels extérieurs et l'agritourisme est inexistant.

1. Les activités para-agricoles s'inscrivent dans le prolongement de l'activité de production de biens primaires. Elles recouvrent le travail agricole pour des fiens mais aussi la transformation, la vente directe ou l'agritourisme.

Une diversité qui évolue

Dans chaque groupe, l'histoire des ménages met en évidence les évolutions récentes de l'agriculture.

■ *Le développement d'une agriculture de loisir*

Depuis une quinzaine d'années, l'agriculture de loisir se développe en particulier à Munster. Les ménages qui la pratiquent n'ont pas d'origine agricole et sont le plus souvent étrangers à la vallée. Ils ont créé cette activité. Un tel changement traduit l'émergence d'une nouvelle représentation de l'agriculture. La pérennité de ces activités est liée à la persistance des conceptions qui la sous-tendent. L'intérêt accru de notre société pour « la nature », mais aussi, par exemple, la diminution du temps de travail, sont susceptibles de favoriser l'agriculture de loisir.

Les ménages d'ouvriers ou d'employés gérant un petit cheptel bovin ou ovin dans une optique de préservation de patrimoine, sont en forte régression sur le versant lorrain alors qu'ils semblent se maintenir à Munster. Quelle que soit la vallée, le troupeau laitier est abandonné au profit d'animaux à viande.

Encadré 4









Le Munster

Le fromage traditionnel des deux vallées est le Munster. Ce fromage à pâte molle, fabriqué exclusivement au lait cru de vache, bénéficie d'une Appellation d'origine contrôlée. Son affinage dure en moyenne un mois, période durant laquelle les Munsters sont régulièrement frottés et lissés à l'eau tiède pour favoriser le développement du « ferment rouge ». Une sorte de gruyère, appelé selon les vallées Barkas ou Barikas, est aussi commercialisé. Se conservant plus longtemps que le Munster, il permet de réguler la production fromagère.

■ **Une agriculture de complément de revenu dont la crise atténue la régression**

Les ménages d'ouvriers et d'employés recherchant un complément de revenu ont investi et développé l'activité agricole. La production laitière est le plus souvent conservée. Les chefs d'exploitation sont jeunes et les successions généralement assurées. Ce constat pourrait laisser penser que cette population se maintient dans les deux vallées. Une telle conclusion serait excessive. En fait, beaucoup de ménages d'ouvriers ou d'employés, en l'absence d'un repreneur, ont réduit fortement la dimension de l'exploitation à l'approche de la retraite et souhaitent simplement préserver un patrimoine.









Il se produit donc un transfert de la population des ménages pratiquant une agriculture de complément de revenu vers des ménages où l'agriculture n'a plus de finalités marchandes. Ces évolutions paraissent importantes dans la vallée du Thillot. Toutefois, un mouvement inverse, beaucoup plus limité que le précédent, se développe. Il se concrétise par la reconstitution par de jeunes ouvriers ou employés d'un outil de production agricole à partir d'un petit patrimoine familial. Ces double-actifs sont influencés par la crise économique. La crainte d'un licenciement, la recherche d'un complément de revenu, sont des éléments qui ont joué dans la décision de reprendre l'exploitation. Au sein de cette population, l'activité agricole bénéfi-

Diversité de l'agriculture de la vallée de Thillot	
Principales attentes des ménages vis-à-vis de l'agriculture	Principales caractéristiques des catégories
<p>Entretien d'un patrimoine, loisir</p> <p>74 exploitations, 58 % SAU : 490 ha, 24 %</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Ménages d'ouvriers, d'employés, de retraités, préservant un petit patrimoine. 63 exploitations – SAU moyenne : 7 ha</p> <p>Ménages majoritairement professions d'encadrement, libérales, activité agricole de loisir. 11 exploitations – SAU moyenne : 6 ha</p>
<p>Complément de revenu</p> <p>27 exploitations, 21 % SAU : 380 ha, 18 %</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Ménages d'ouvriers, d'employés. 21 exploitations – SAU moyenne : 17 ha</p> <p>Ménages professions diverses, activité originale complément de revenu. 6 exploitations – SAU moyenne : 5 ha</p>
<p>Revenu à part entière</p> <p>26 exploitations, 21 % SAU : 1 200 ha, 58 %</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Ménages de petits agriculteurs. 6 exploitations – SAU moyenne : 23 ha</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;">   </div> <p>Ménages d'agriculteurs professionnels, succession familiale. 15 exploitations – SAU moyenne : 61 ha</p> <p>Ménages d'agriculteurs professionnels, créateurs d'exploitations. 5 exploitations – SAU moyenne : 23 ha</p>

cie d'un *a priori* favorable. Le fait d'être « son propre patron », la proximité avec la nature, sont des arguments fréquemment avancés. Certains double-actifs espèrent d'ailleurs à terme devenir agriculteurs à plein temps.

■ **Une agriculture professionnelle dont les productions se diversifient**

Nous regroupons, sous l'appellation d'agriculture professionnelle, les ménages dont l'un des membres est agriculteur à titre principal, à l'exception des « petits agriculteurs ».

Diversité de l'agriculture de la vallée de Munster		
Principales attentes des ménages vis-à-vis de l'agriculture	Principales caractéristiques des catégories	
<p>Entretien d'un patrimoine, loisir</p> <p>83 exploitations, 48 % SAU : 340 ha, 9 %</p>	 <p>Ménages d'ouvriers, d'employés, de retraités, préservant un petit patrimoine. 42 exploitations – SAU moyenne : 5 ha</p>	 <p>Ménages majoritairement professions d'encadrement, libérales, activité agricole de loisir. 41 exploitations – SAU moyenne : 4 ha</p>
<p>Complément de revenu</p> <p>26 exploitations, 15 % SAU : 510 ha, 14 %</p>	 <p>Ménages d'ouvriers, d'employés. 13 exploitations – SAU moyenne : 15 ha</p>  <p>Ménages de restaurateurs. 11 exploitations – SAU moyenne : 30 ha</p>	 <p>Ménages professions diverses, activité originale complément de revenu. 2 exploitations</p>
<p>Revenu à part entière</p> <p>63 exploitations, 37 % SAU : 2 800 ha, 77 %</p>	 <p>Ménages d'agriculteurs professionnels, succession familiale. 22 exploitations – SAU moy. : 50 ha</p>  <p>Ménages de fermiers-aubergistes 24 exploitations – SAU moyenne : 63 ha</p>	 <p>Ménages d'agriculteurs professionnels, créateurs d'exploitations. 9 exploitations – SAU moyenne : 10 ha</p>

Les agricultures professionnelles des vallées se différencient nettement. Sur le versant alsacien, deux grands modèles bien implantés et dynamiques prévalent : le producteur de Munster et le fermier-aubergiste. Tous ces agriculteurs ont repris l'exploitation parentale.

Au Thillot par contre, les agriculteurs professionnels sont peu nombreux et aucun modèle ne semble se dégager.

Dans chaque vallée, 15 à 20 % d'agriculteurs professionnels ont créé leur activité. Les orientations des exploitations sont diverses et s'inscrivent en rupture avec les productions dominantes locales. Ces installations hors cadre familial sont récentes et datent, pour les plus anciennes, d'une quinzaine d'années.

Globalement, quelles que soient les vallées, les problèmes de succession sont limités, tout en étant plus marqués au Thillot, en raison du faible nombre d'agriculteurs.

■ *L'origine du patrimoine agricole, un facteur discriminant*

Les exploitations qui se démarquent des productions bovine et ovine ont été créées récemment. À l'inverse, les agriculteurs professionnels ayant repris l'exploitation parentale ont conservé les orientations bovine ou ovine.

Les agriculteurs à titre principal, créateurs d'exploitation, se sont donc positionnés sur des créneaux qui n'étaient pas occupés. Mais ces différences dans les productions résultent aussi de l'interaction d'autres facteurs. Le premier est de nature sociologique. Les créateurs d'exploitation n'ont pas les mêmes références techniques, les mêmes expériences, ne s'insèrent pas dans les mêmes réseaux (Ruault, 1991) que les fils d'agriculteurs ou de double-actifs. Les contraintes de nature économique jouent aussi un rôle prépondérant. Les investissements nécessaires pour s'installer dans des productions classiques, en particulier dans la production bovine, sont conséquents. De même, l'accès au foncier est problématique. Les agriculteurs novateurs de la vallée du Thillot ont dû se contenter de terrains difficiles. Si la pression foncière est moindre qu'il y a une vingtaine d'années, les locations, en particulier verbales, s'effectuent essentiellement entre gens de connaissance. Enfin, la Politique agricole Commune, avec l'instauration progres-

sive de droits à prime et de quotas, renforce cette discrimination. Un jeune agriculteur peut difficilement s'installer dans des productions où il ne dispose pas déjà de droits à produire.

Ces différences d'orientations, selon l'origine du patrimoine agricole, illustrent les difficultés d'installation sur les productions classiques de personnes non originaires du milieu agricole, du moins dans les deux vallées.

La prise en compte de cette diversité agricole par les institutions

L'agriculture est un secteur économique où la puissance publique est omniprésente. Quelles sont les relations qu'entretiennent les différentes formes d'agriculture des deux vallées avec l'administration et le développement agricole ? Telle est la question à laquelle nous avons cherché à répondre en considérant l'insertion des exploitants dans les procédures d'installation, de développement² et les relations avec les techniciens.

Les aides à l'installation « ou au développement » se concentrent dans l'agriculture professionnelle : 80 % au Thillot et 90 % à Munster. Les autres groupes ne sont pas ou peu concernés. Par ailleurs, des différences importantes apparaissent parmi les agriculteurs à titre principal. Les petits agriculteurs ne sont pas touchés par ces procédures. De même, les créateurs d'exploitation ou les fermiers-aubergistes sont nettement moins impliqués. En fait, les principaux bénéficiaires sont les agriculteurs professionnels reprenant de l'exploitation parentale. Dans les deux vallées, la moitié de ces agriculteurs ont perçu la DJA (Dotation jeune agriculteur) ou/et réalisé un PAM (Plan d'amélioration matérielle).

Les objectifs des aides expliquent partiellement ces différences. En effet, elles ont pour finalités de conforter une agriculture professionnelle reposant sur des exploitations viables. Concrètement, les exploitants avec une petite activité agricole, ou les agriculteurs à titre secondaire en sont exclus.

Pourtant, les agriculteurs professionnels qui ont créé leur exploitation, du moins dans la vallée de Munster, n'ont quasiment pas bénéficié d'aides à l'installation ou au développement. Les raisons sont multiples et complexes. L'originalité des productions ne paraît pas être l'élément le plus discrimi-

2. Les procédures d'aide à l'installation et au développement que nous avons considérées sont :
- la DJA (Dotation jeune agriculteur) qui est une subvention à l'installation ;
- le PAM (Plan d'amélioration matérielle) ou le précédent dispositif d'aide aux investissements, à savoir le plan de développement.

nant. Ainsi, un jeune agriculteur qui s'est installé sur une activité petits fruits et cueillette de plantes médicinales a pu obtenir la DJA. Certaines personnes enquêtées affichent la volonté de ne pas s'endetter ou ne le peuvent pas. Elles expriment leur méfiance à l'égard de modes de développement qui leur paraissent trop privilégier l'accumulation du capital. De plus, une partie des créations se réalisent progressivement. Cet échelonnement dans le temps est parfois souhaité car il limite les risques. L'exploitant construit son projet au fur et à mesure des résultats. Enfin, et ce cas de figure n'est pas exceptionnel dans la vallée de Munster, certains fils de fermiers-aubergistes disposent d'un capital suffisant pour s'installer, sans avoir recours aux aides publiques.

Les relations avec les techniciens concernent une population encore plus limitée que celle des bénéficiaires d'aides à l'installation ou à la modernisation. Seuls, les agriculteurs professionnels qui ont repris l'exploitation familiale sont en contact avec les agents du développement agricole. Là aussi, les explications sont multiples. Si elles traduisent parfois le choix des exploitants, elle reflètent aussi l'inadéquation des mesures ou des services à des agricultures qui se caractérisent par des productions plus originales ou par la pluriactivité.

Certes, des améliorations sont intervenues ces dernières années. La DJA est accessible aux agriculteurs à titre secondaire en zone de montagne. Au niveau du massif, certains organismes ont essayé de prendre en compte la diversité des productions. Mais les résultats apparaissent bien modestes. Le nombre d'exploitants s'insérant dans les processus de développement institutionnel est restreint : au maximum un quart dans la vallée de Munster, 10 % au Thillot. Les superficies ou le cheptel gérés par ces agriculteurs sont beaucoup plus conséquents. Ainsi, en termes d'espace, cela représente la moitié à deux tiers de la SAU.

La médiocre insertion des créateurs d'exploitation interroge. Cette population est loin d'être négligeable puisqu'elle représente de l'ordre de 15 à 20 % des agriculteurs professionnels. De plus, ces installations sont nécessaires à une époque où la forte diminution des agriculteurs rend problématique la reprise d'exploitations dans le cadre familial.

Par ailleurs, la mise à l'écart des agriculteurs à titre secondaire affichant une finalité marchande, apparaît aussi préjudiciable au maintien de l'agricul-

tère dans des vallées telles que le Thillot. En effet, des possibilités d'installation de double-actifs existent sans que ceux-ci viennent concurrencer l'agriculture professionnelle. Cette dernière résulte d'ailleurs en partie, du moins sur le versant lorrain, de l'installation de fils d'ouvriers-paysans. Autant de raisons pour que l'administration et le développement agricole accordent plus d'intérêt à l'agriculture complément de revenu, numériquement majoritaire dans la plupart des vallées, et qui s'inscrit dans l'histoire et la culture du massif.

Conclusion

Les investigations dans deux vallées de la montagne vosgienne, le Thillot et Munster, révèlent une grande diversité dans la manière de pratiquer l'agriculture. Cette diversité se vérifie aussi bien à l'intérieur des vallées qu'entre elles.

Schématiquement, les attentes des ménages vis-à-vis de l'activité agricole peuvent se décliner selon trois grandes finalités : la primauté de logiques non marchandes, la recherche d'un complément de revenu, la constitution d'un revenu à part entière. Ces trois types d'attentes se traduisent par des dimensions d'exploitations différentes. L'essentiel de l'outil de production agricole est géré par les ménages dont l'un des membres est agriculteur à titre principal. Mais 10 à 20 % de la SAU des vallées sont utilisés à des fins non marchandes. Les programmes de « gestion de l'espace », qui voient actuellement le jour dans le massif, ne doivent pas l'oublier.

L'origine du patrimoine agricole introduit une autre distinction qui se caractérise par des productions différentes. Cette distinction est particulièrement marquée chez les ménages où l'agriculture est une activité professionnelle à part entière. Lorsque l'exploitation a été reprise dans le cadre d'une succession familiale, les productions sont classiques. Par contre, les orientations des exploitations créées sont novatrices : caprin, équin, petits fruits... Ces différences entre exploitations reprises et créées résultent partiellement des difficultés à s'installer sur des productions classiques quand les ménages ne disposent pas d'un patrimoine agricole.

La diversité des systèmes agricoles est relativement mal intégrée par les institutions. Les bénéficiaires des mesures de développement ou les agriculteurs entretenant des relations avec les techniciens, sont

essentiellement des exploitants à titre principal qui ont repris l'exploitation parentale.

A une époque où les possibilités de reprise familiale se restreignent, n'est-il pas nécessaire de faciliter l'installation hors du cadre familial ? De même, dans les vallées où l'agriculture de « complément de revenu » est fortement présente, ne serait-il pas pertinent de chercher à la conforter, surtout quand certains systèmes trouvent un regain d'intérêt du fait de la crise économique ?

Autant de questions qui ne se limitent pas aux deux vallées, mais peuvent être étendues à l'ensemble du massif. En effet, à cette échelle, l'analyse du dernier Recensement Général de l'Agriculture montre une réelle diversité. Les agriculteurs à titre principal représentent seulement un tiers des exploitants. Nos entretiens avec les organismes agricoles départementaux recourent les observations locales. Les agriculteurs qui ont des relations avec les institutions demeurent les agriculteurs professionnels, essentiellement producteurs laitiers. Dans ces conditions, le souhait d'un maintien de l'agriculture dans le massif vosgien exprimé par les prin-

cipaux acteurs passera nécessairement par une meilleure prise en compte de cette diversité.

Mais cette meilleure prise en compte de la diversité n'est pas uniquement du ressort des organismes de développement ou de l'administration. Elle concerne aussi la recherche. L'approche globale de l'exploitation, utilisée lors de nos investigations, resitue l'outil de production agricole dans le contexte familial. Cette démarche n'en reste pas moins centrée sur l'activité agricole. Or cette dernière n'est généralement pas la seule profession du ménage et n'a pas nécessairement la primauté (Brun, 1989). Aussi il nous paraît nécessaire d'appréhender l'exploitation à travers les combinaisons d'activités professionnelles, voire les ressources des ménages. Cela suppose de développer des investigations sur le ménage en le considérant comme un système où les intérêts individuels et collectifs essaient de se concilier. Pour l'avenir, nous comptons privilégier une telle démarche en cherchant si certains systèmes révèlent de nouvelles formes d'activités ou de combinaisons, sont porteurs d'innovations et favorisent la recomposition économique et sociale des territoires. □

Résumé

Des investigations conduites dans deux vallées du massif des Vosges révèlent une grande diversité dans les caractéristiques des exploitations agricoles et les combinaisons d'activités professionnelles des ménages. Si cette diversité est admise, elle est mal prise en compte par les institutions. Les agriculteurs professionnels qui ont repris l'exploitation parentale sont les mieux encadrés et les principaux bénéficiaires des aides au développement. Le souhait des principaux acteurs du massif est de maintenir l'agriculture et les paysages ouverts, passe par une réelle reconnaissance des autres formes d'agriculture. Cette reconnaissance ne concerne pas uniquement l'administration et le développement agricole. Elle suppose aussi, à notre avis, une évolution dans les démarches de la recherche afin de mieux intégrer le fonctionnement des ménages.

Abstract

A field study carried out in two valleys in the Vosges massif showed a high degree of diversity in the nature of the farms and the combinations of professional activity in each household. While this diversity is acknowledged, it is poorly catered for by institutional organisations. The farmers receiving the best training and benefiting most from development aid are those succeeding their parents. The desire of the main parties in the area is to maintain farming activity and the open landscape. This requires recognition of different farming methods, and not just by public services and agricultural development authorities. In our view it also requires new developments in research into how households function.

Bibliographie

- BONNEVIALE, J.-R., JUSSIAU, R., MARSHAL, E., 1989. Approche globale de l'exploitation, *Document INRAP*, 329 p.
- BRUN, A., 1989. La famille comme unité d'analyse du secteur agricole, *Economie Rurale*, n°194, p.3-8.
- COLSON, F., 1986. Le développement agricole face à la diversité de l'agriculture française, *Économie Rurale*, n° 172, p. 3-9
- JUILLARD, E., AGULHON, M., DESERT, G., SPECKLIN, R., 1976. *Histoire de la France rurale de 1789 à 1914*, Tours, Seuil, 545 p.
- MALAVIEILLE, D., PERRET, E., PERRET, J., DOBREMEZ, L., DEPERNET, D., HAMANT, D., 1995. Diversité de l'agriculture du massif vosgien : les combinaisons professionnelles des ménages agricoles, Cemagref, 138 p.
- PISANI, E., 1994. Pour une agriculture marchande et ménagère.
- RUVAULT, C., 1991. Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales, *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n° 20, 47 p.